

Moisson 2020  
22 au 23 août  
56<sup>e</sup> édition



FESTIVAL  
La Grange  
de Meslay

Organisé par les Fêtes Musicales en Touraine



Photo G. Proust

 Samedi 22 août. 15h.



**Théo Fouchenneret** piano

**Beethoven : *Sonate n°29 en si bémol majeur opus 106 "Hammerklavier"***  
**Schumann : *Fantaisie en ut majeur opus 17***

"On est frappé par une présence et un son plein et intense. Rapidement, les contrastes nous saisissent. Fouchenneret nous convie à une véritable interprétation." *Diapason*

 Samedi 22 août. 18h.



**Tedi Papavrami** violon

**Xavier Phillips** violoncelle

**François-Frédéric Guy** piano

**Beethoven : *Trio pour piano et cordes n°5 en ré majeur opus 70 n°1 "Les Esprits"***  
**Beethoven : *Trio pour piano et cordes n°7 en si bémol majeur opus 97 "À l'Archiduc"***

"Papavrami est un prince dont la beauté du son n'a d'égale que la maestria du jeu !" *Le Monde*

"Sa virtuosité incandescente se double d'un sens d'un cantabile soutenu par un archet plein et charnu. Du grand art !" *Michel Le Naour*

"Les critiques les plus exigeants baissent les armes devant sa maturité musicale, sa sonorité ardente et son jeu profond." *Le Monde de la musique*

 Samedi 22 août . 21h.



### Lucas Debargue piano

Bach : *Concerto Italien en fa majeur BWV 971*  
Scarlatti : *Sonates K. 32, K. 14, K. 531, K. 27, K. 253, K. 115*  
Delplace : *Septem Perpetuum en ré mineur, Klavierstück VI en mi mineur, Prélude et fugue XXVII en mi bémol majeur*  
Debargue : *Prélude et fugue en sol mineur, Toccata en si mineur*  
Bach : *Toccata en ut mineur BWV 911*

"Dans ses moments glorieux, la musique prend possession de toutes ses fibres, et alors, il joue comme s'il en allait du devenir du monde."  
*Philharmoniedeparis.fr*

 Dimanche 23 août. 11h.



### Varvara piano

Haendel : *Chaconne en sol majeur HWV 435*  
Haendel : *Suite n°5 en mi majeur HWV 430*  
Haendel : *Suite n°7 en sol mineur HWV 432*  
Bach : *Fantaisie chromatique et Fugue en ré mineur BWV 903*  
Bach : *Suite anglaise n°6 en ré mineur BWV 811*

"Le jeu de la pianiste russe conjugue maîtrise digitale, netteté des plans, lisibilité de la basse et lyrisme de la mélodie."  
*Classicalacarte.net*

 Dimanche 23 août. 16h.



### Nicholas Angelich piano

Beethoven : *Sonate n°12 en la bémol majeur opus 26 "Marche funèbre"*  
Beethoven : *Sonate n°21 en ut majeur opus 53 "Waldstein"*  
Beethoven : *Sonate n°32 en ut mineur opus 111*

"Le jeu de Nicholas Angelich apparaît riche en contrastes, fort d'une palette de nuances extrêmes, passant de la puissance la plus impressionnante à la poésie la plus intimiste."  
*La Libre Belgique*


 Dimanche 23 août . 19h.



### Paul Meyer clarinette Gilbert Audin basson David Guerrier cor à préciser contrebasse Nicholas Angelich piano Quatuor Modigliani quatuor à cordes

Schubert : *Quatuor à cordes n°12 en ut mineur D. 703 "Quartettsatz"*  
Schumann : *Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur opus 44*  
Schubert : *Octuor pour cordes et vents en fa majeur D. 803*

"Une énergie à toute épreuve, une sonorité d'ensemble hautement personnelle, un lyrisme souple et naturel et un sens des couleurs admirable."  
*Classica*



L'Association **Fêtes musicales en Touraine** organise depuis 1964 le festival d'été à la **Grange de Meslay** et, depuis 2000, les "Soirées Musicales", en février ("Dernière escale de la Folle journée") et en novembre, à l'Hôtel de ville de Tours.

### Adhérer à l'Association permet :

- de bénéficier en avant-première de la diffusion du programme des concerts et du placement anticipé si la réservation est envoyée dans les délais (adhésion "bienfaiteur" 4 places ; adhésion "couple" : 2 places ; adhésion "individuelle" : 1 place)
- d'assister à des soirées ou des concerts réservés aux adhérents, suivis d'un cocktail en présence des artistes tarif 20€
- de soutenir financièrement l'association
- d'être informé des activités, des programmes, et de participer à l'organisation matérielle des concerts et à la vie de l'association.

La cotisation versée à l'association pour l'adhésion, permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de cette cotisation.

#### Tarifs d'adhésion annuels 2020 :

**Adhésion étudiant : 5 euros**

**Adhésion individuelle : 35 euros**

**Adhésion couple : 50 euros**

**Adhésion bienfaiteur : à partir de 100 euros**

---

Contact secrétariat

02 47 20 63 46

lesfetesmusicales@orange.fr

www.festival-la-grange-de-meslay.fr

numéro de licence : N° 2 1086673

---

Prochain rendez-vous  
**CARTE BLANCHE**  
**au Quatuor MODIGLIANI**  
**24 et 25 novembre 2020**  
Hôtel de Ville de Tours

## Renseignements et réservations

Les modalités de réservation ont été modifiées pour respecter les mesures particulières liées aux conditions sanitaires actuelles.

**Par internet [www.festival-la-grange-de-meslay.fr](http://www.festival-la-grange-de-meslay.fr)** le vendredi 26 juin à partir de 14h

**Par téléphone, au 07 88 99 21 44** du lundi 29 juin au lundi 6 juillet et à partir du vendredi 14 août

**À la Grange de Meslay**, 1 heure avant le début de chaque concert.

*\*Les places commandées par téléphone, et non réglées 48h avant le concert, sont remises en vente. Les places ne sont pas numérotées afin de pouvoir respecter, à l'entrée dans la salle, les mesures de distanciation physique en vigueur le jour du concert. Les billets ne sont ni repris ni échangés.*

## Restauration

Cette année, pas de commande possible de repas à un traiteur. Apportez votre pique-nique et votre couverture pour vous installer près de l'étang ou dans une dépendance en cas de pluie.

## Bus gratuit (sans réservation)

Navette gratuite assurée par KÉOLIS CENTRE entre Tours et la Grange de Meslay.

Départ 1 heure avant le début de chaque concert : arrêt du bus station "Gare - Vinci" Boulevard Heurteloup (sens de circulation vers l'entrée de l'autoroute).

Retour assuré après le concert.

## Tarifs

**Concert à l'unité : 26 €**

## Tarifs réduits

- 12 € pour les lycéens et apprentis ; scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi (avec justificatif) et PMR. Les chèques CLARC Région Centre sont acceptés.

- 8 € pour les étudiants sur présentation du Passeport culturel étudiant et les scolaires de moins de 16 ans.

- PMR, comité d'entreprise et groupes de plus de dix personnes pour un même concert : nous consulter.

La saison musicale est assurée par l'association

Fêtes musicales en Touraine

Adresse : 85 rue Mirabeau – 37000 TOURS

Présidente : Danielle Momméja

La direction artistique est assurée par le CREA Nantes

Directeur : René Martin

Une éventuelle modification du programme ne pourra justifier un remboursement.



Création couverture LMWR visuels : Istock et Getty images.

Réalisation : Créa Folles Journées

Impression : Numeriscann

Crédits photos : Nicholas Angelich©Marc Ribes-Warner, Lucas Debargue©Jean Baptiste Millot,  
François-Frédéric Guy©Caroline Dautre, Phillips Xavier©Caroline Dautre,  
Tedi-Papavrami©Cabirol-couleur, Varvara©Jordi Roca

[www.festival-la-grange-de-meslay.fr](http://www.festival-la-grange-de-meslay.fr)



Les Fêtes musicales en Touraine remercient chaleureusement  
les collectivités territoriales, les partenaires, les mécènes,  
les entreprises et leurs adhérents pour leur soutien.

